



FICHE SIGNALÉTIQUE

1. Identification du produit et de l'entreprise

Identificateur du produit	CH133Series
Date de publication	02-mai-2012
Date de la révision	12-Août-2016
Version n°	10
Usage du produit	Impression jet d'encre.
Synonyme(s)	HP Scitex FB240 Black Ink
Identification de la société	HP Canada Co. 5150 Spectrum Way, Floor 6 Mississauga, Ontario, Canada L4W 5G1 Téléphone 1-905-206-4725 or 1-888-447-4636 HP Inc. health effects line (Appel gratuit depuis les Etats-Unis) 1-800-457-4209 (Ligne directe) 1-760-710-0048 HP Inc. Customer Care Line (Appel gratuit depuis les Etats-Unis) 1-800-474-6836 (Ligne directe) 1-208-323-2551 E-mail: hpcustomer.inquiries@hp.com

2. Identification des risques

Dangers physiques	Non classé.	
Risques pour la santé	Corrosion et/ou irritation de la peau	Catégorie 2
	Lésion/irritation grave des yeux	Catégorie 2A
	Sensibilisation, cutanée	Catégorie 1
	Toxicité pour la reproduction	Catégorie 2
	Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition répétée	Catégorie 1
Risques pour l'Environnement	Dangereux pour le milieu aquatique, danger à long terme	Catégorie 2
Définition des dangers selon l'OSHA	Non classé.	

Éléments d'étiquetage



Mot indicateur	Danger
Mention de danger	Provoque une irritation cutanée. Provoque une irritation grave aux yeux. Peut provoquer une réaction cutanée allergique. Susceptible de nuire à la fertilité. Risque avéré d'effets graves pour les organes (foie, le système respiratoire) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseil de prudence

Prévention

P280 - Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage.
P260 - Ne pas respirer les poussières/ fumées/gaz/brouillard/vapeurs/ aérosols.
P201 - Se procurer les instructions avant utilisation.
P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.

Intervention

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P337 + P313 - Si l'irritation des yeux persiste: Demander un conseil médical/des soins.
 P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
 P333 + P313 - En cas d'irritation de la peau ou d'urticaire: Demander un conseil médical/des soins.
 P308 + P313 - En cas d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
 P391 - Recueillir le produit répandu.
 P362 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Entreposage

P405 - Garder sous clef.

Élimination

Éliminer le contenu/les conteneurs selon la loi internationale/nationale/régionale/locale.

Autres dangers

Le noir de carbone est classé comme carcinogène du groupe 2B (substance cancérogène possible pour l'homme) par l'IARC. Compte tenu de sa forme liée, le noir de carbone présent dans cette préparation ne présente pas ce risque cancérigène. L'agent Benzophénone est répertorié comme cancérogène du groupe 2B (cancérogènes possibles pour l'homme) par le CIRC.

Les voies potentielles d'exposition à ce produit sont le contact avec la peau et les yeux, l'ingestion et l'inhalation.

Initiateur propriétaire - In animal testing, risk of impaired fertility was shown only after repeated ingestion of very high doses of this substance.

3. Composition / Information sur les ingrédients

Composants dangereux	No CAS	Pour cent
Ester acide acrylique	Breveté	<40
Acides carboxyliques, esters	Breveté	<25
Vinylcaprolactam	Breveté	<25
Monomère acrylique bifonctionnel	Breveté	<10
Ester acrylate	Breveté	<5
Ester acrylate alkyle	Breveté	<5
Initiateur propriétaire	Breveté	<5
2-benzyl-2-diméthylamino-4-morpholinobutyrophénone	119313-12-1	<1
Composants non dangereux	No CAS	Pour cent
Acrylate d'uréthane aliphatique	Breveté	<5
noir de carbone	1333-86-4	<2.5

Remarques sur la composition

Le noir de carbone est uniquement présent sous sa forme liée dans cette préparation.

4. Premiers secours**Procédures de premiers soins****Contact avec les yeux**

Ne pas frotter les yeux. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire et tiède (à jet doux) pendant au moins 15 minutes ou jusqu'à ce que les particules soient éliminées. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Contact cutané

Nettoyer soigneusement les parties atteintes à l'eau et au savon doux. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Inhalation

Placer à l'air libre. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Ingestion

Si le matériau est avalé, obtenir immédiatement des soins ou des conseils médicaux -- ne pas provoquer de vomissement. Ne jamais administrer quoi que ce soit par la bouche à une personne inconsciente.

5. Mesures de lutte contre l'incendie**Point d'éclair**

> 100.0 °C (> 212.0 °F) (Vase clos)

Indice d'inflammabilité

Aucun.

Moyens d'extinction**Moyen d'extinction approprié**

Poudre pour feux de classe D. Dioxyde de carbone (CO₂). L'eau peut s'avérer sans effet.

Méthodes d'extinction inappropriées

L'eau peut s'avérer sans effet. Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

Équipement/directives de lutte contre les incendies	Éviter le déversement dans les collecteurs d'eaux pluviales ou dans les fossés conduisant aux voies d'eau.
Données sur l'explosibilité	
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Donnée inconnue.
Sensibilité aux chocs	Donnée inconnue.
Produits de combustion dangereux	Donnée inconnue.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles	Porter l'équipement personnel de protection approprié. Ne pas toucher ni marcher dans le produit renversé.
Mesures de précautions environnementales	Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Ne pas déverser dans l'eau de surface, ni dans un système d'évacuation des eaux usées. Voir également la section 13, Procédures d'élimination
Méthodes de nettoyage	Utiliser un matériau non combustible tel que vermiculite, sable ou terre pour absorber le produit et le placer dans un contenant pour une évacuation ultérieure.
Autres informations	Nettoyer avec un matériau absorbant inerte. Éliminer conformément aux règlements nationaux, régionaux et locaux.

7. Manipulation et stockage

Manutention	Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Entreposage	Tenir à l'écart de la chaleur et du froid extrêmes. Éviter l'exposition directe au soleil. Ne pas manier ou stocker à proximité d'une flamme nue, d'une source de chaleur ou d'autres sources d'ignition. Il est conseillé de transporter et d'entreposer le produit dans des conteneurs opaques en polyéthylène haute densité (PEHD).

8. Mesures de contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

Composants	Type	Valeur	Forme
noir de carbone (CAS 1333-86-4)	TWA	3 mg/m ³	Fraction inhalable.

Canada. VLE Alberta. (Loi sur la santé et sécurité au travail, Règlement sur les risques chimiques, Règ. 398/88, Ch. 1)

Composants	Type	Valeur
noir de carbone (CAS 1333-86-4)	TWA	3.5 mg/m ³

Canada. VLE Colombie-Britannique. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications.)

Composants	Type	Valeur	Forme
noir de carbone (CAS 1333-86-4)	TWA	3 mg/m ³	Inhalable

Canada. SEP de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail)

Composants	Type	Valeur	Forme
noir de carbone (CAS 1333-86-4)	TWA	3 mg/m ³	Fraction inhalable.

Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques)

Composants	Type	Valeur
noir de carbone (CAS 1333-86-4)	TWA	3.5 mg/m ³

Canada. VLEs du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail)

Composants	Type	Valeur
noir de carbone (CAS 1333-86-4)	TWA	3.5 mg/m ³

ÉTATS-UNIS. OSHA Tableau Z-1 Limites de contaminants aériens (29 CFR 1910.1000)

Composants	Type	Valeur
noir de carbone (CAS 1333-86-4)	PEL limite d'exposition autorisée	3.5 mg/m ³

Valeurs limites biologiques	Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.
Directives au sujet de l'exposition	Aucune limite d'exposition n'a été établie pour ce produit.
Contrôle ingénieur	Donnée inconnue.
Équipement de protection individuelle	
Protection du visage/des yeux	Portez des lunettes de sécurité ou des lunettes de protection contre les substances chimiques (en cas de risque de projection). La présence d'une fontaine de rinçage des yeux et de douches d'urgence est recommandée.
Protection de la peau	Porter des vêtements appropriés et résistant aux produits chimiques.
Protection respiratoire	Assurer une ventilation efficace. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
Protection des mains	Gants recommandés : en nitrile, d'épaisseur minimum de 6 mil. Porter des gants appropriés et résistant aux produits chimiques.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physique	Liquide.
Couleur	Noir.
Odeur	Caractéristique.
Seuil de perception de l'odeur	Donnée inconnue.
pH	Donnée inconnue.
Pression de vapeur	Donnée inconnue.
Point d'ébullition	Donnée inconnue.
Point de fusion/point de congélation	Donnée inconnue.
Solubilité (eau)	Donnée inconnue.
Densité	Donnée inconnue.
Point d'éclair	> 100.0 °C (> 212.0 °F) (Vase clos)
Limites d'inflammabilité dans l'air, supérieures, % en volume	Donnée inconnue.
Limites d'inflammabilité dans l'air, inférieures, % en volume	Donnée inconnue.
Température d'auto-inflammation	Donnée inconnue.
COV	< 95 g/L
Taux d'évaporation	Donnée inconnue.
Coefficient de répartition (n-octanol/eau)	Donnée inconnue.
Autres données	
Famille chimique	Mélange d'acrylate/polymère/pigment

10. STABILITÉ CHIMIQUE ET DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales de stockage.
Conditions à éviter	Exposition au soleil.
Matières incompatibles	Incompatible avec les bases fortes et les oxydants. les métaux alcalins
Produits de décomposition dangereux	Lors de la décomposition, ce produit risque de rejeter des émanations d'oxyde d'azote, de monoxyde de carbone, de dioxyde de carbone et/ou d'hydrocarbures de faible poids moléculaire.
Possibilité de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse peut se produire avec une réduction de la teneur en inhibiteur.

11. Informations toxicologiques

Effets aigus	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Skin irritation and corrosion	Provoque une irritation cutanée.
Lésion/irritation grave des yeux	Provoque une irritation grave aux yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation de la peau Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Sensibilisation des voies respiratoires Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. L'agent Benzophénone est répertorié comme cancérogène du groupe 2B (cancérogènes possibles pour l'homme) par le CIRC.

Le noir de carbone est classé comme carcinogène par l'IARC (cancérogène possible pour l'homme, groupe 2B) et par l'Etat de Californie aux termes de la Proposition 65 (Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act of 1986). Selon les conclusions de ces deux entités, il n'y a pas d'exposition au noir de carbone en tant que tel lorsque la substance se présente sous sa forme liée dans un produit, plus particulièrement le caoutchouc, l'encre ou la peinture. Le noir de carbone est uniquement présent sous sa forme liée dans cette préparation.

Carcinogènes selon l'ACGIH

Carbon Black (CAS 1333-86-4) A3 Cancérogène confirmé chez les animaux, mais inconnu chez l'humain.

Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité

Carbon Black (CAS 1333-86-4) 2B Peut-être cancérogène pour l'homme.

Mutagénécité de la cellule germinale Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction Susceptible de nuire à la fertilité.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée Risque avéré d'effets graves pour les organes (foie, le système respiratoire) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Risque d'aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Autres informations Les données complètes de toxicité ne sont pas disponibles pour cette formule particulière

Données toxicologiques

Composants	Espèces	Résultats d'essais
noir de carbone (CAS 1333-86-4)		
Aiguë		
<i>Orale</i>		
DL50	Rat	> 8000 mg/kg

12. Informations écologiques

Effets sur l'environnement Donnée inconnue.

Toxicité aquatique Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets nocifs à long terme pour l'environnement aquatique. Ce produit n'a pas été testé pour ses effets sur l'environnement.

Persistance et dégradabilité Donnée inconnue.

Données écotoxicologiques Aucune donnée d'écotoxicité observée pour les ingrédients.

13. Considérations relatives à l'élimination

Instructions pour l'élimination Ne pas jeter avec les autres déchets de bureau.
Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égoûts/les conduits d'alimentation en eau.
Mettre les déchets de matériau au rebut conformément aux réglementations locales, provinciales, nationales et fédérales en matière de protection de l'environnement.
S'assurer que la collecte et la mise au rebut sont effectuées par un gestionnaire de déchets agréé approprié.

14. Informations relatives au transport

DOT

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

Informations supplémentaires La classification DOT s'applique seulement aux expéditions aux États-Unis et à Porto Rico.

DOT

IATA

N° ONU UN3082

Nom officiel d'expédition Environmentally Hazardous Substance, Liquide, N.O.S. (Acrylates)

UN

Classe(s) de danger relatives au transport

Class 9

Danger subsidiaire -

Classe d'emballages III

Risques pour Oui

l'Environnement

Précautions particulières Donnée inconnue.

pour l'utilisateur

Informations supplémentaires Lors de l'expédition d'un emballage interne \leq 5L, la Provision spéciale A197 peut s'appliquer.

IATA

IMDG

N° ONU UN3082

Nom officiel d'expédition Environmentally Hazardous Substance, Liquide, N.O.S. (Acrylates), Polluant marin

UN

Classe(s) de danger relatives au transport

Class 9

Danger subsidiaire -

Classe d'emballages III

Risques pour l'Environnement

Polluant marin Oui

EmS F-A, S-F

Précautions particulières Donnée inconnue.

pour l'utilisateur

Informations supplémentaires Lors de l'expédition de contenants \leq 5L, IMDG 2.10.2.7 peut s'appliquer.

IMDG

ADR

Nom d'expédition Environmentally Hazardous Substance, Liquide, N.O.S. (Acrylates)

Classement des dangers 9

N° ONU 3082

Classe d'emballages III

Polluant marin Oui

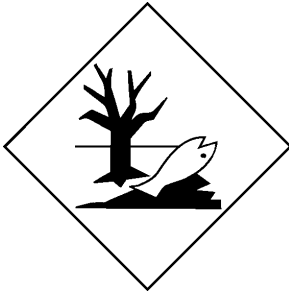
Informations supplémentaires ADR Lors de l'expédition de contenants \leq 5L, ADR 375 peut s'appliquer.

supplémentaires ADR

IATA; IMDG



ADR



15. Informations réglementaires

Autres réglementations Toutes les substances chimiques contenues dans ce produit HP ont été notifiées ou sont exemptes de notification en vertu des lois relatives à la notification des substances chimiques dans les pays suivants : US(TSCA), EU (EINECS/ELINCS), Suisse, Canada (DSL/NDSL), Australie, Japon, Philippines, Corée du Sud, Nouvelle Zélande et Chine.

16. Autres informations

Classification HMIS® Santé: 2*
Inflammabilité: 1
Danger physique: 1

Classements NFPA Santé: 2
Inflammabilité: 1
Instabilité: 1

Avis de non-responsabilité Le présent document de fiche de données de sécurité est fourni gratuitement aux clients de HP. Les données sont les plus récentes à la connaissance de HP au moment de la préparation de ce document et sont présumées être exactes. Elles ne doivent pas être considérées comme garantissant des propriétés spécifiques des produits selon les descriptions ou l'adéquation à une application particulière. Le présent document a été préparé conformément aux exigences de la juridiction indiquées dans l'article 1 ci-dessus et ne répond peut-être pas à des exigences réglementaires dans d'autres pays.

Préparée par Service de conformité chimique et de toxicologie de HP

Date de publication 02-mai-2012

Date de la révision 12-Août-2016

Version n° 10

Cette fiche technique signalétique comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s) : Composition / Information sur les ingrédients
8. Mesures de contrôle de l'exposition/protection individuelle: Protection des mains

Renseignements sur le fabricant HP Inc.
1501 Page Mill Road
Palo Alto, CA 94304-1112 US
Information sur le produit 1-800-925-0563

Explication des abréviations

ACGIH	Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux
CAS	Chemical Abstracts Service (Service américain d'enregistrement des produits chimiques)
CERCLA	Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (SuperFund Act, Loi U.S. de 1980 sur la responsabilité environnementale et la remédiation)
CFR	Code des règlements fédéraux
COC	Cleveland coupelle ouverte
DOT	Ministère des Transports
EPCRA	Emergency Planning and Community Right-to-Know Act (SARA ou Loi sur la Planification des Urgences et le Droit de la Population à l'Information)
IARC	Centre international pour la recherche sur le cancer
NIOSH	Institut national pour la sécurité et la santé au travail
NTP	Programme national de toxicologie
OSHA	Administration de Santé et de Sécurité du Métier
PEL limite d'exposition autorisée	Permissible Exposure Limit (limite d'exposition admissible)
RCRA	Conservation de ressource et acte de rétablissement
REC	Recommandé
REL	Limite d'Exposition Recommandée
SARA	Superfund Amendments and Reauthorization Act (amendements et révision de 1986 du SuperFund Act)
STEL	Limite d'exposition à court terme
TCLP : <value>	Toxicity Characteristics Leaching Procedure (Caractéristiques de Toxicité Procédure de Lixiviation)
Vle	Threshold Limit Value (seuil admissible d'exposition)
TSCA	Loi de commande de substances toxiques
COV	Composés Organiques Volatils